



Pôle Tranquillité Publique
Sécurité et Réglementation
Service Réglementation
Foires et Marchés

Réservé à l'administration

Reçu le :

Observations :

Tél. 0 800 891 891

foires@mairie-metz.fr

DEMANDE D'EMPLACEMENT DE MARCHÉ DE PLEIN VENT*

*dossier à remplir en caractère d'imprimerie - la présente demande ne vaut pas autorisation

- Demande initiale** → joindre les documents demandés en page 2
- Renouvellement**
- Modification** : changement ou rajout de produits, métrage supplémentaire, etc

1. COORDONNÉES POUR LES PERSONNES NON AFFILIÉES À UNE SOCIÉTÉ

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphones fixe et Mobile :

Email :

2. POUR UNE SOCIÉTÉ : LA PERSONNE MORALE ET LE REPRESENTANT LEGAL

Nom, Prénom :

Adresse :

Dénomination de la société :

Statuts juridique : SA SAS SARL EURL Autre :

Siège social :

Téléphones fixe et Mobile :

Email : N° siret.....

3. OBJET DE LA VENTE

Marchandises vendues (liste détaillée) :

Vente sur étal → linéaire souhaité :

Vente avec camion aménagé → linéaire souhaité :

Raccordement électrique nécessaire Oui Non

Matériels électriques envisagés et puissance de chacun en Watt :

Etes-vous producteur ? oui non - Bénéficiez-vous d'un label oui non → joindre le justificatif

Formation HACCP (sécurité sanitaire des denrées alimentaires) oui non → joindre l'attestation

Marché(s) fréquenté(s) hors Metz :

4. MARCHÉ(S) SOUHAITÉ(S)

Marchés	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Central (Place Jean-Paul II)					<input type="checkbox"/>	
Place du Marché Auguste Foselle (Borny)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
Avenue de Nancy		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Place Saint-Livier (Sablon)		<input type="checkbox"/>				
Square du Général Mangin			<input type="checkbox"/>			
Place Philippe de Vigneulles (Alimentaire uniquement)						<input type="checkbox"/>
La Patrotte			<input type="checkbox"/>			

5. PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DEMANDE INITIALE

- **copie de la carte professionnelle** ou de l'attestation provisoire permettant l'exercice des activités non sédentaires
- **pour les salariés ou les conjoints des commerçants non sédentaires** : photocopie de la carte professionnelle de leur employeur ou conjoint et bulletin de salaire de moins de 3 mois
- **pour les exploitants agricoles et maraîchers** : attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole
- **pour les pêcheurs** : livret professionnel maritime, copie de l'inscription au rôle d'équipage délivrée par l'Administration des Affaires maritimes
- **pour les petits producteurs** : certificat de production délivré par le maire de la commune sur le ban de laquelle se situe le terrain de production précisant la surface totale de la propriété ainsi que la superficie exploitée, ce certificat devra être renouvelé tous les ans
- **attestation d'assurance** responsabilité civile professionnelle
- **photographies** du stand avec les produits vendus

➤ L'instruction du dossier ne peut être entreprise que si la collectivité est en possession de l'intégralité des documents demandés. Tous les champs devront être complétés pour que la demande puisse être prise en compte.

J'atteste de l'exactitude des informations fournies.

Fait à : Le :

Signature :

La présente demande est à adresser :

Par courrier

Mairie de Metz
 Pôle Tranquillité Publique
 Sécurité et Réglementation
 Service Réglementation
 Foires et Marchés
 1, place d'Armes J.F. Blondel
 Boîte postale 21025
 57036 METZ CEDEX 1

Par dépôt

Service Réglementation
Foires et Marchés
 59, rue Chambière 57000 METZ
 Pendant les horaires d'ouverture
 au public du lundi au vendredi :
 de 8h15 à 12h15 et de 14h15 à 17h15

Par mail

foires@mairie-metz.fr